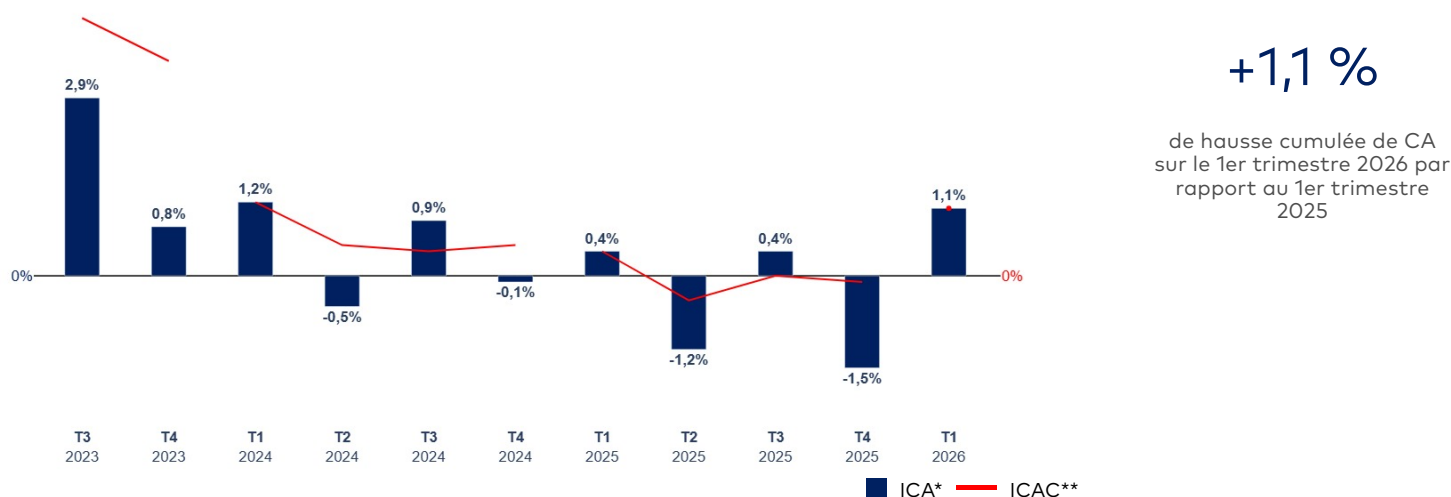


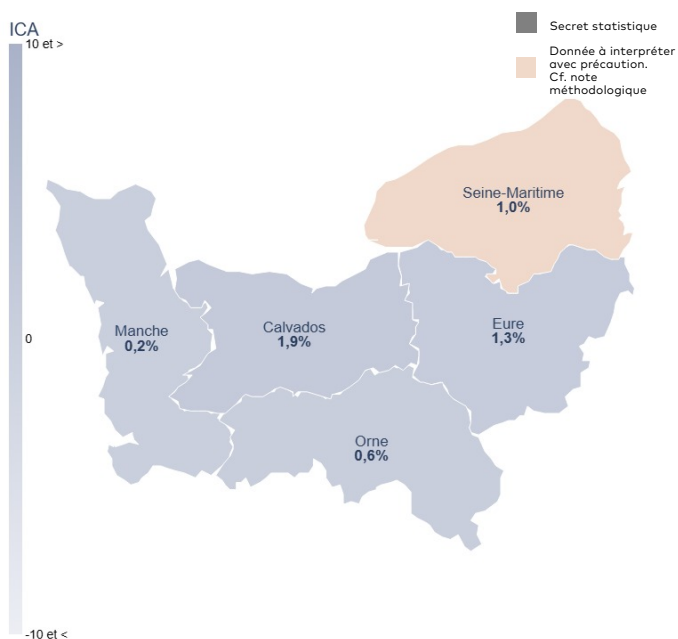
L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

Au 1er trimestre 2026, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des 29 000 TPE-PME de la Normandie de notre échantillon (cf. méthodologie) indique une légère hausse de CA de 1,1% en valeur. L'activité a été portée par une progression en janvier. Toutefois, février et mars ont été marqués par le retour de la baisse de l'activité qui laisse augurer une dynamique négative pour les prochains mois, au vu du contexte international et de ses conséquences sur la hausse des prix de l'énergie. Cette performance les place au 2e rang du classement national avec un résultat supérieur de 0,7 point à la moyenne française (+0,4%). Parallèlement, selon le rapport Altares du 1er trimestre 2026, le nombre de défaillances a reculé (-12,8% soit 642 défaillances).

Il convient également de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation. Selon l'INSEE, les prix à la consommation ont augmenté de 1,7% en mars 2026 sur les 12 derniers mois. Cette hausse s'explique par l'important rebond des prix de l'énergie (+7,3% sur un an), et par la légère augmentation des prix des services. L'Insee révèle également que l'inflation a accéléré au mois d'avril pour atteindre +2,2% sur 12 mois.



La carte de la région



Classement des régions selon l'ICA

Territoire	ICA (Indice de chiffre)
La Réunion	4,5%
Normandie	1,1%
Auvergne-Rhône-Alpes	0,9%
Bourgogne-Franche-Comté	0,8%
Centre-Val de Loire	0,7%
Grand Est	0,4%
Pays de la Loire	0,3%
Ile-de-France	0,3%
Bretagne	0,2%
Hauts-de-France	0,1%
Occitanie	-0,1%
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	-0,3%
Corse	-0,5%
Nouvelle-Aquitaine	-0,6%

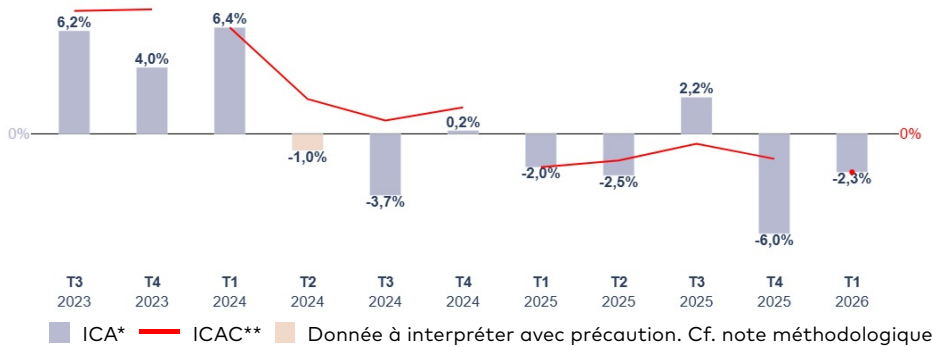
*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. **L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR



Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (10.71C)

Les TPE-PME de boulangerie et boulangerie-pâtisserie de notre échantillon affichent un repli de leur activité (-2,3% en valeur au 1er trimestre 2026). Les TPE-PME du secteur restent confrontées à l'augmentation des coûts de production, notamment des matières premières (+30% du coût moyen des ingrédients sur les trois dernières années, selon l'Observatoire Fiducial) et de l'énergie, dont les hausses ne sont que partiellement répercutées sur les prix. Dans le même temps, d'après Food Vision, le nombre de boulangeries indépendantes recule légèrement, tandis que les points de vente des enseignes progressent (+8% en 2025). Le secteur doit également composer avec un recul de la consommation de pain (94 grammes par jour en moyenne contre 125 grammes en 2015, selon la CNBPF), incitant les professionnels à développer leur offre de snacking et de plats chauds. De plus, les TPE-PME du secteur demeurent confrontées à des tensions persistantes sur la main-d'œuvre. Enfin, autre signal négatif, les défaillances d'entreprises progressent de 6,4% au 1er trimestre 2026.



-2,3 %

de baisse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2026 par rapport au 1er trimestre 2025



Construction (F)

Les TPE-PME de la construction de l'échantillon voient leur CA augmenter (+1,5% en valeur) au 1er trimestre 2026 en glissement annuel. Toutefois, selon la Capeb, l'activité de l'artisanat du bâtiment poursuit son repli, passant de -2% en glissement annuel au 4e trimestre 2025 à -1,5% au 1er trimestre 2026. Cette baisse est principalement liée à la hausse des prix du pétrole et des matériaux, combinée à la dégradation des marges des entreprises, ainsi qu'au recul de l'activité de la construction neuve (-2,5%) et de l'entretien-rénovation (-1%). Selon la FFB, la progression des mises en chantier et des permis de construction (respectivement +31,6% et +17,7% en glissement annuel sur trois mois à fin février 2026) a permis une poursuite de la reprise dans le logement neuf. Le non-résidentiel neuf, quant à lui, peine à se redresser. En effet, en glissement annuel sur la même période, les surfaces « commencées » stagnent (+1%), pénalisées par le bloc « locaux industriels, entrepôts et bureaux » ainsi que par les locaux agricoles, tandis que les surfaces « autorisées » chutent de 13,7%.



+1,5 %

de hausse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2026 par rapport au 1er trimestre 2025



Entretien et réparation de véhicules automobiles légers (45.20A)

Les TPE-PME d'entretien et réparation de véhicules automobiles légers de l'échantillon voient leur CA progresser : +6,1% en valeur au 1er trimestre 2026. Malgré une baisse des entrées en atelier (-2,2% en mécanique et -1,8% en carrosserie), l'activité reste soutenue par la hausse du panier moyen (+2,7% en mécanique et +4,3% en carrosserie), selon le baromètre Mobilians-Solware portant sur l'année 2025. En mécanique, cette progression est portée par l'augmentation des tarifs de main-d'œuvre (+2,6%) liée au développement des prestations d'expertise et de diagnostic électronique. Côté carrosserie, la hausse du panier moyen s'explique par la complexité technologique croissante des véhicules. Par ailleurs, l'activité du secteur est portée par le vieillissement du parc automobile, dont l'âge moyen atteint 12,3 ans fin 2025 contre 11,9 ans un an plus tôt, selon AAA Data, incitant les propriétaires à entretenir davantage leurs véhicules. Toutefois, les défaillances d'entreprises augmentent de 4% au 1er trimestre 2026, selon Altars.



+6,1 %

de hausse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2026 par rapport au 1er trimestre 2025



Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé (47.22Z)

Les commerces de détail de viandes de notre échantillon voient leur chiffre d'affaires repartir à la hausse : +1% en valeur au 1er trimestre 2026 en glissement annuel. Selon France AgriMer, la consommation de viande bovine a augmenté sur les deux premiers mois de l'année 2026 à la suite de la baisse des exportations (-15,3%). Et ce, malgré le recul des abattages (-2,9% sur le 1er trimestre 2026) en raison des effets de la FCO (fièvre catarrhale ovine) et de la stabilisation des importations. En outre, même si la hausse des prix de la viande bovine tend à ralentir depuis mars 2026, les niveaux des cours sont très supérieurs à ceux du 1er trimestre 2025. Ainsi, selon le baromètre des commerces de bouche, les boucheries, charcuteries et traiteurs enregistrent une hausse d'activité de 1,2% sur le 1er trimestre 2026.



+1 %

de hausse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2026 par rapport au 1er trimestre 2025



Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (47.71Z)

Le CA des TPE-PME du commerce de détail d'habillement de l'échantillon se replie de 2,4% au 1er trimestre 2026. Selon le Panel « Retail Int.» pour l'Alliance du Commerce, les ventes des magasins d'enseignes d'habillement ont baissé de 4,3% au 1er trimestre 2026 et de 4,4% en mars 2026 par rapport à mars 2025. Cette contreperformance s'inscrit dans une conjoncture dégradée depuis le début de l'année, touchant tous les secteurs, tous les emplacements, tous les canaux et tous les segments de gamme et de marché. En effet, ce repli s'explique par le recul de la fréquentation en magasin (-1,9%), particulièrement de la clientèle étrangère enregistrant ainsi une baisse de 7% du chiffre d'affaires à la suite du conflit au Moyen-Orient. De plus, la hausse du prix de l'essence, conjuguée aux actualités internationales anxiogènes et au retour anticipé de l'inflation, génère de nouveaux arbitrages budgétaires, impactant les intentions d'achat. Selon Altares, le taux de défaillance des entreprises du secteur en France a enregistré une hausse de 7,1% sur le 1er trimestre 2026.



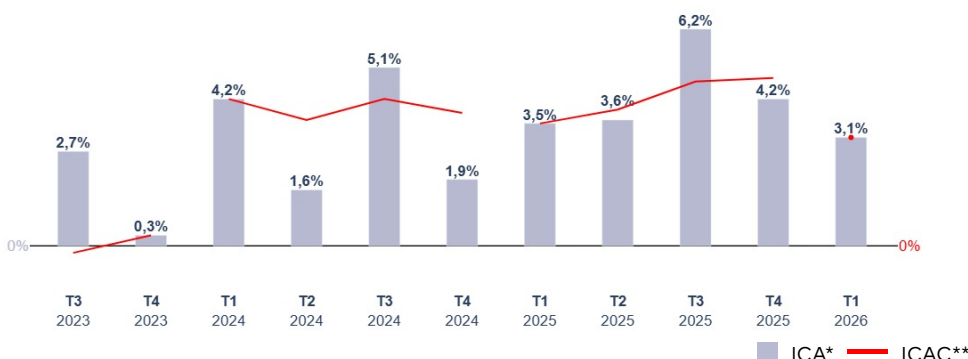
-2,4 %

de baisse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2026 par rapport au 1er trimestre 2025



Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (47.73Z)

Les pharmacies de l'échantillon affichent un nouveau trimestre de croissance : +3,1% en valeur lors du 1er trimestre 2026 en glissement annuel. D'après le Moniteur des pharmacies, le marché du médicament remboursable en ville progresse de 5,6% en valeur au 1er trimestre 2026 sur un an. Dans le même temps, une part croissante du chiffre d'affaires est portée par les spécialités coûteuses tandis que les baisses de prix s'accroissent. En parallèle, la substitution d'un médicament biologique par un biosimilaire (après échéance du brevet) progresse, atteignant un taux de pénétration de 80% en mars 2026, ce qui pèse sur le chiffre d'affaires des officines. Toutefois, les entreprises du secteur devraient bénéficier de la régulation tarifaire, attendue pour générer 1,6 milliard d'euros d'économies en 2026.



+3,1 %

de hausse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2026 par rapport au 1er trimestre 2025

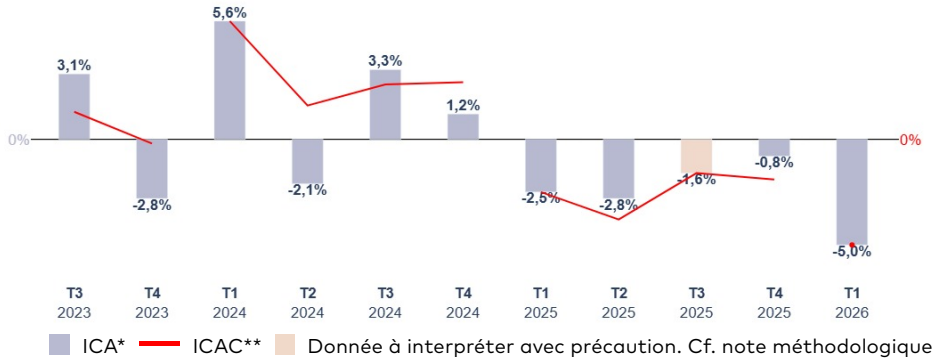


Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé (47.76Z)

Le CA des commerces de détail de fleurs, plantes, graines, etc. recule de 5% lors du 1er trimestre 2026. En effet, selon le baromètre de la Saint-Valentin 2026 de la FFAF (Fédération Française des Artisans Fleuristes), 49% des artisans fleuristes ont constaté une baisse des ventes. Selon le baromètre UNF (Union Nationale des Fleuristes) - édition 2026, l'activité reste stable et solide, avec une légère montée en valeur du panier moyen. Cependant, les fleuristes restent confrontés au pouvoir d'achat limité des foyers français, à la hausse des coûts d'approvisionnement de fleurs et à la dépendance structurelle aux grossistes. Les critères d'origine, de durabilité et de qualité prennent une place croissante dans les décisions des consommateurs, d'après les études Promojardin - Promanimal, sur la valorisation des productions locales et des végétaux pérennes. Le marché des animaleries, quant à lui, reste dynamique, porté par une forte base de propriétaires d'animaux de compagnie (61% des Français en 2025, d'après le baromètre FACCO).

-5 %

de baisse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2026 par rapport au 1er trimestre 2025

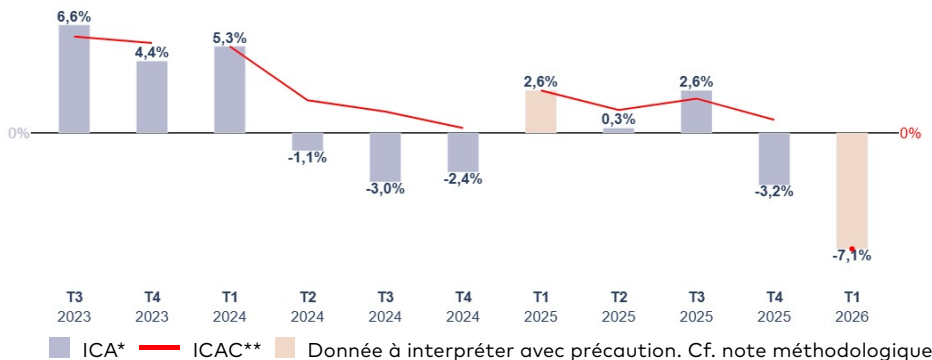


Commerces de détail d'optique (47.78A)

Les opticiens de notre échantillon voient leur CA reculer au 1er trimestre 2026 par rapport au 1er trimestre 2025 (-7,1% en valeur). Si le nombre d'ordonnances traitées recule légèrement en février 2026 (-0,5% sur un an selon Xerfi), le secteur continue de bénéficier de facteurs structurels tels que la progression des troubles visuels. En effet, selon VSP Vision Care, près des deux tiers des actifs déclarent souffrir d'au moins un problème de vue, en raison du temps croissant passé devant les écrans. Par ailleurs, selon Les Echos Etudes, malgré la hausse des dépenses d'optique médicale, les taux d'EBE et de marge nette reculent sous l'effet de l'augmentation des charges (salaires, loyers commerciaux), qui ne sont pas intégralement répercutées sur les prix de vente. Enfin, le secteur connaît une hausse des défaillances d'entreprises (+8% au 1er trimestre 2026) selon Altarea.

-7,1 %

de baisse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2026 par rapport au 1er trimestre 2025

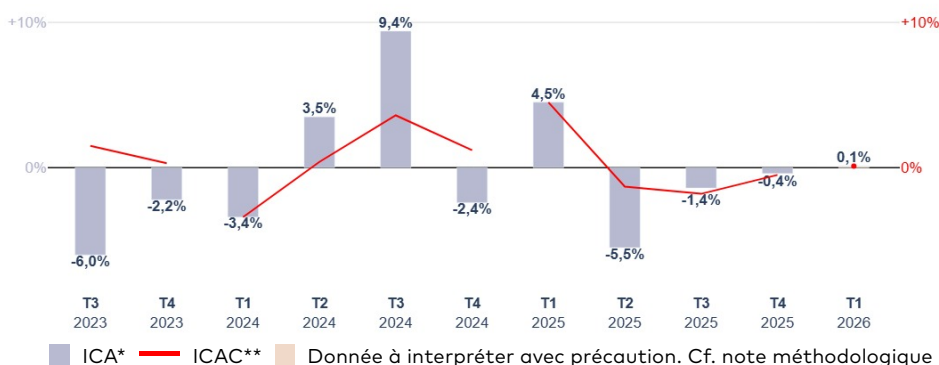


Transports routiers de fret (49.41)

Les TPE-PME des transports de fret de notre échantillon affichent une quasi-stagnation de leur CA : +0,1% en valeur au 1er trimestre 2026. Les défaillances d'entreprises reculent lors du 1er trimestre 2026 (-17%), selon Altarea. Toutefois, selon la Fédération nationale du transport routier (FNTR), l'activité du secteur se replie nettement au 1er trimestre 2026, sous l'effet de la forte hausse des prix des carburants consécutive au conflit au Moyen-Orient. Dans ce contexte, le TPE-PME du secteur voient leurs marges fortement baisser, entraînant des tensions accrues sur leur trésorerie. En matière d'emploi, la FNTR observe un ajustement contraint des effectifs, en lien avec le ralentissement de l'activité. Les investissements, quant à eux, restent à un niveau très inférieur à leur moyenne de long terme, le manque de visibilité économique incitant les entreprises à les reporter.

+0,1 %

de hausse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2026 par rapport au 1er trimestre 2025



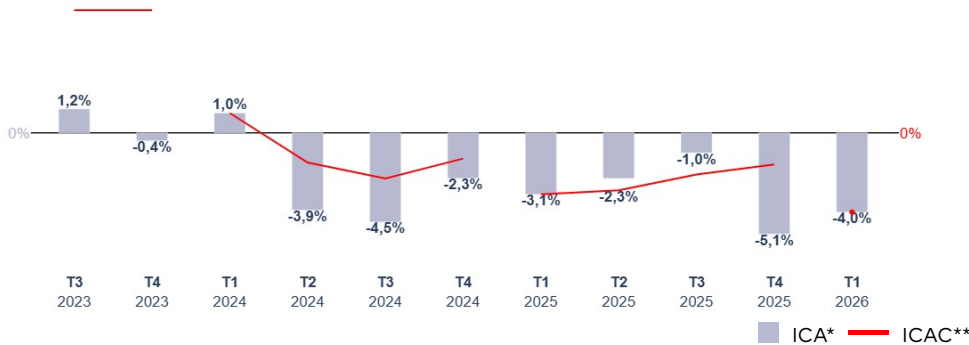


Hébergement et restauration (I)

Les structures d'hébergement et restauration de l'échantillon voient leur CA reculer de 4% au 1er trimestre 2026 par rapport au 1er trimestre 2025, soit un huitième trimestre consécutif de diminution d'activité. Selon le rapport Altares, le taux de défaillance du secteur de la restauration a enregistré un léger recul de 0,4% sur le 1er trimestre 2026, tandis que les défaillances ont fortement augmenté (+27,3% sur la même période) pour le secteur de l'hébergement. Selon Atout France, les nuitées en hébergement marchand ont augmenté de 7,5% sur l'année 2025. Cette hausse est principalement portée par la progression de la fréquentation touristique internationale, dont 76% émanant des clientèles européennes. De son côté, l'activité de la restauration affiche une résilience apparente en valeur avec l'inflation tandis que la fréquentation des restaurants est en chute.

-4 %

de baisse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2026 par rapport au 1er trimestre 2025



Agences immobilières (68.31Z)

Les agences immobilières de l'échantillon voient leur activité reculer lors du 1er trimestre 2026 : -4,1% en valeur comparativement au 1er trimestre 2025. Selon le baromètre de l'Observatoire Interkab, au 1er trimestre 2026, les prix se maintiennent à un niveau similaire à celui du 4e trimestre 2025 (+0%). Le stock de biens à la vente progresse de 3%, tandis que les compromis de vente signés augmentent fortement (+36%). Dans le même temps, selon Meilleurstaux, le taux moyen des prêts immobiliers s'élève à 3,22% sur les trois premiers mois de 2026, contre 3,14% au 4e trimestre 2025. Toutefois, les établissements bancaires font face à un repli de la demande de crédits ; les ménages ayant tendance à reporter leurs projets immobiliers dans un contexte financier incertain et marqué par la crise au Moyen-Orient. Par ailleurs, selon l'Observatoire immobilier Bien'ici, l'offre locative progresse de 12% au 1er trimestre 2026. Enfin, les défaillances d'entreprises des agences reculent fortement (-23%) au 1er trimestre 2026, selon Altares.

-4,1 %

de baisse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2026 par rapport au 1er trimestre 2025



Activités d'architecture (71.11Z)

Les TPE-PME des activités d'architecture de notre échantillon voient leur CA repartir à la hausse : +8,2% en valeur au 1er trimestre 2026 par rapport au 1er trimestre 2025. Toutefois, l'importante crise du logement, notamment la dégradation progressive de la construction neuve, continue en effet d'impacter l'activité de tous les acteurs du secteur, y compris celle des architectes. Selon l'Ordre des Architectes, les commandes se contractent et les missions complètes se raréfient, tandis que les reports et les annulations de projets fragilisent les recettes des entreprises. Dans ce contexte, les professionnels réorientent leur activité vers la réhabilitation et développent de nouvelles expertises, tels que le recours aux matériaux biosourcés ou au réemploi.

+8,2 %

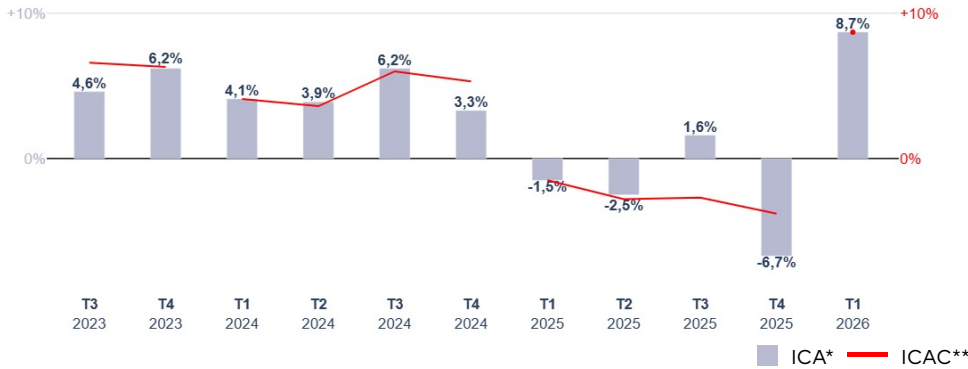
de hausse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2026 par rapport au 1er trimestre 2025





Ingénierie, études techniques (71.12B)

Les TPE-PME d'ingénierie et études techniques de l'échantillon voient leur CA repartir à la hausse : +8,7% en valeur au 1er trimestre 2026, après la forte baisse du précédent trimestre (-6,7%).



+8,7 %

de hausse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2026 par rapport au 1er trimestre 2025



Services d'aménagement paysager (81.30Z)

Les TPE-PME de services d'aménagement paysager de notre échantillon voient leur CA quasiment stagner : +0,1% en valeur au 1er trimestre 2026. Selon VALHOR et l'UNEP, les entreprises du paysage confirment leur résilience, malgré un contexte économique et politique instable. En effet, leur activité progresse à nouveau de 4,5% sur le 2e semestre 2025. Cette croissance est portée principalement par l'activité d'entretien et la demande des clients privés (+6% pour le marché des particuliers contre +8% pour le marché des professionnels privés). En 2026, les signaux appellent néanmoins à la vigilance, notamment du côté des marchés publics (-3% sur le 2e semestre 2025) et des intentions d'embauche. Le taux d'embauche atteint 10,5% au 2e semestre 2025 contre 15,5% en 2024. Les perspectives pour 2026 laissent entrevoir une atténuation de la croissance, avec une progression du chiffre d'affaires estimée à +2% au 1er semestre 2026. Les carnets de commandes demeurent remplis (132 jours d'activité en moyenne) mais sont en léger recul par rapport aux semestres précédents.



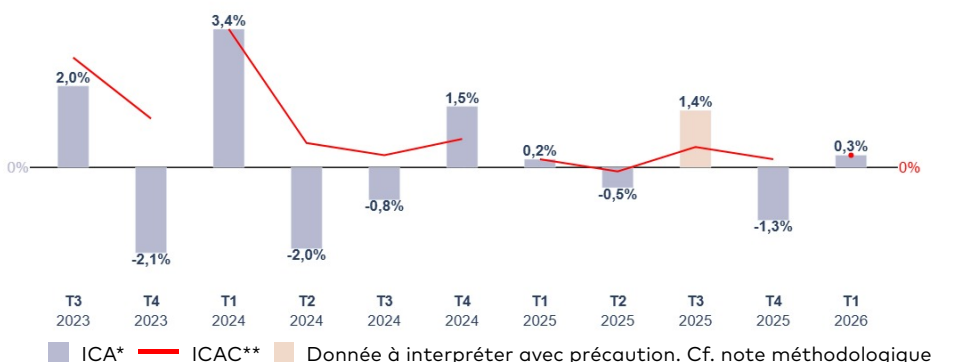
+0,1 %

de hausse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2026 par rapport au 1er trimestre 2025



Coiffure (96.02A)

Les entreprises de coiffure de l'échantillon voient leur CA quasiment stagner : +0,3% en valeur au 1er trimestre 2026 par rapport au 1er trimestre 2025. Le baromètre d'activité du commerce indépendant publié par l'Échommerce, fait état d'un recul plus marqué de 3,8% au 1er trimestre 2026. Dans un contexte inflationniste, les TPE-PME du secteur demeurent confrontées à la hausse des charges et du coût des matières premières. Dans le même temps, les tensions sur le pouvoir d'achat conduisent les clients à espacer davantage leurs visites. Ainsi, les entreprises de coiffure adaptent leur offre en proposant des prestations à plus forte valeur ajoutée. Par ailleurs, la concurrence s'intensifie, portée par le développement des barbershops proposant des coupes pour hommes à bas prix. Autre signe de tension : le taux de défaillance des entreprises de coiffure repart fortement à la hausse au 1er trimestre 2026 (+14,3%), après la baisse de 9% au 4e trimestre 2025, selon le cabinet Altarea.



+0,3 %

de hausse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2026 par rapport au 1er trimestre 2025

■ ICA* ■ ICAC** ■ Donnée à interpréter avec précaution. Cf. note méthodologique

SOURCES & MÉTHODOLOGIE

Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.

Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 29 000 entreprises au niveau régional. À partir des données de mars et T1 2026, une modification dans le processus de traitement des données a permis d'augmenter la taille de l'échantillon (+130 000 entreprises au niveau national) grâce à une jointure complémentaire avec la base Insee Sirene pour identifier les codes APE manquants de certaines entreprises de l'échantillon. Cela a eu un impact sur les filtres mis en place pour « flagger » les données et augmenter mécaniquement leur nombre (couleur beige). Toutefois, les données « augmentées » conservent la même qualité que lors des périodes précédentes. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.

Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.

Certaines déclarations à néant, notamment celles réalisées lors du mois de juillet ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.

L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. L'ICA est affiché dans les cartes et graphiques en pourcentage.

Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). À titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.

L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. L'ICAC est affiché en évolution en % dans les graphiques.

Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française - NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)

- Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.
- Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.

Pour en savoir plus sur l'actualité et les spécificités économiques, financières, juridiques, comptables, fiscales et sociales, consultez les analyses sectorielles sur <https://www.experts-comptables.fr/> et <https://bibliothique.com/bibliordre>; retrouvez les indicateurs sur tous les secteurs d'activité sur www.imagepme.fr/ / Rubrique Données.

Infographie réalisée par :

